

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Lundi 2 février 2026

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

● En images

Être médecin à l'ARS. A l'ARS, des médecins issus d'horizons différents apportent leur expertise médicale aux équipes administratives et techniques dans les différents champs d'intervention de l'Agence : offre de soins et médico-sociale, prévention, veille sanitaire, structuration des filières de soins... Deux d'entre eux témoignent de leur engagement quotidien [au service de la santé des habitants des Hauts-de-France](#).



● C'est dans l'actu

L'ARS Hauts-de-France publie sa feuille de route régionale « Parcours 1000 premiers jours et santé de la femme et de l'enfant ». La santé des femmes, des mères et des enfants est un enjeu majeur de santé publique. L'ARS et ses partenaires s'engagent aussi dans ce domaine, pour des parcours de santé sans rupture, pour renforcer la prévention et le dépistage, au travers d'une feuille de route dédiée. Elle propose des solutions adaptées aux territoires et des objectifs qui concernent par exemple l'endométriose,

l'accompagnement pour les IVG, le soutien des femmes durant la période périnatale, l'orientation et la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences, etc. [Consultez la feuille de route ici.](#)

Formez-vous à la prévention du risque suicidaire. L'ARS Hauts-de-France propose trois modules de formation pour promouvoir le repérage, l'orientation et l'intervention auprès des personnes à risque. Le premier module, dit « Sentinelle », concerne le repérage précoce par des citoyens ou professionnels de santé non cliniciens. Le deuxième module « Évaluation Orientation » s'adresse aux professionnels formés à l'entretien clinique (psychologue, médecin, infirmier...). Le troisième module « Intervention de crise » concerne les cliniciens confrontés régulièrement aux situations de crise suicidaire (SAMU, urgences...). Que vous soyez citoyen ou professionnel, l'inscription à ces formations doit être réalisée par votre structure (établissement sanitaire, médico-social, association, université, entreprise etc.). [Plus d'informations ou déposer une demande.](#) En savoir plus sur [l'engagement de l'ARS en matière de santé mentale.](#)

Handigynéco : un nouveau dispositif pour améliorer le suivi gynécologique des femmes en situation de handicap. D'ici avril 2026, le CRCDC se rapprochera des établissements médico-sociaux, des sage-femmes réaliseront des consultations longues et animeront des séances collectives d'information à la vie intime, affective et sexuelle et de prévention des violences pour les femmes et les hommes. Les sage-femmes volontaires seront au préalable formées aux spécificités des handicaps et au counseling lors de deux sessions programmées en mars et au cours du dernier trimestre 2026. Celles souhaitant s'engager dans le dispositif ou avoir des précisions peuvent contacter le CRCDC - handigynéco@crcdc-hdf.fr - ou l'URPS sage-femmes. Les personnels des ESMS seront quant à eux sensibilisés pour mettre en place des programmes de santé sexuelle et assurer la coordination du suivi gynécologique régulier. D'ici avril 2026, le CRCDC se rapproche des établissements médico-sociaux pour convenir des modalités de déploiement du dispositif dans leurs locaux. [En savoir plus.](#)

L'agence s'engage dans la lutte contre la soumission chimique. La soumission chimique consiste à administrer à une personne, à son insu, une substance psychoactive altérant son discernement ou sa conscience. Depuis le début de l'année, une expérimentation permet la prise en charge par l'Assurance maladie des analyses de biologie médicale, même en l'absence de dépôt de plainte, afin de faciliter l'accès aux soins et au repérage des situations de violences. Cette expérimentation est déployée dans trois régions dont les Hauts-de-France. Elle vise à améliorer le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des victimes, en lien avec l'ensemble des acteurs sanitaires, médico-sociaux, judiciaires et associatifs. [En savoir plus.](#)

Erreurs médicamenteuses en ESMS : pourquoi il est important de les signaler. Les établissements médico-sociaux sont particulièrement exposés aux risques d'erreurs médicamenteuses, en raison notamment de la polymédication des résidents, de la rotation du personnel ou de la complexité des protocoles. Lors de la découverte d'une erreur médicamenteuse, il est recommandé de contacter en première intention le centre anti-poison au 0800.59.59.59. En parallèle, il est aussi essentiel de [signaler cette erreur auprès de l'ARS](#). Cela permet à l'agence d'identifier les situations les plus fréquentes, les

difficultés rencontrées par les professionnels et donc de mieux accompagner les établissements dans la mise en œuvre de solutions adaptées et efficaces. Les établissements les plus exposés au risque d'erreur médicamenteuse pourront se voir proposer un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins.

● Ca s'explique

Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet s'améliore en continu, pour rechercher de nouveaux polluants et être ainsi le plus protecteur possible pour les consommateurs.

Depuis le 1er janvier 2026, 20 PFAS préoccupants pour la santé rejoignent ainsi les quelques 300 substances recherchées dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau du robinet. Dans chaque commune, la teneur cumulée des 20 PFAS recherchés ne devra pas dépasser 0,1 microgramme par litre d'eau, soit l'équivalent d'un quart de gramme dans une piscine olympique. En Hauts-de-France, l'agence régionale de santé n'a pas attendu cette nouvelle obligation réglementaire et a mené depuis 2023 des analyses partout dans la région pour évaluer la présence de ces PFAS dans l'eau du robinet. L'ensemble des captages de la région ont donc, à ce jour, fait l'objet d'analyse : aucune commune des Hauts-de-France ne présente à ce jour un taux de PFAS supérieur à la norme. [Les PFAS en 3 questions clés.](#)

● La santé avance en Hauts-de-France

Des solutions pour la prise en charge des personnes sans-abri. Chaque année, l'Agence alloue 42 millions d'euros pour la prise en charge des personnes sans domicile et en situation de précarité et soutient des dispositifs adaptés à chaque situation. Le point en chiffres et en images sur cet engagement. [Le point en chiffres en images.](#)

**Des solutions pour la prise
en charge sanitaire et médico-sociale
des personnes sans-abris**

● Ça se passe dans les territoires

Jean-Christophe Canler nommé directeur de la délégation départementale du Nord. Après quatre ans au poste de directeur général adjoint de l'ARS Hauts-de-France, Jean-Christophe Canler est devenu depuis le 1er février directeur de la délégation départementale du Nord. Il succède à Aline Queverue, qui prendra prochainement d'autres fonctions de direction au sein de l'agence. Jean-Christophe Canler avait rejoint l'ARS en 2013 en tant que responsable de la cellule affaires internationales, puis chef de cabinet du directeur général. Il devient en 2019 chef de cabinet et conseiller accompagnement des parcours auprès de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées. Il réintègre l'ARS Hauts-de-France en 2020 comme directeur de cabinet du directeur général, avant d'être nommé directeur général adjoint en avril 2021.

Un 4ème hôpital labellisé « Hôpital ambassadeur du don d'organes » en Hauts-de-France. Le CHU d'Amiens-Picardie (CHUAP) vient d'être reconnu au niveau national « Hôpital ambassadeur du don d'organes », à la suite des hôpitaux de Calais, Maubeuge et d'Abbeville. Ce label confirme l'engagement du CHUAP en matière de sensibilisation des professionnels et des usagers au don, et pour l'accompagnement des patients en attente de greffe. Dans le cadre de [sa feuille de route 2023-2028 sur le prélèvement et le don d'organes](#), l'ARS Hauts-de-France soutient l'engagement de ces hôpitaux et de l'ensemble des acteurs de santé dans le développement des activités de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus. Cette dynamique collective commence à porter ses fruits dans la région avec 400 greffes réalisées en 2025, soit une hausse de 13% sur un an.

Inauguration de la nouvelle balnéothérapie de l'hôpital maritime de Zuydcoote (Nord). Avec ce projet, soutenu à hauteur de 4 millions d'euros par l'ARS, l'hôpital maritime propose une rééducation moderne au service des patients et du territoire littoral. Cet investissement contribue à faire de Zuydcoote un pôle de référence en soins médicaux et de réadaptation, dans une dynamique de renouveau de l'établissement, avec notamment le soutien à la réhabilitation de l'hôpital de jour en addictologie à hauteur de 1,44 million d'euros par l'agence.

Première pierre de l'unité de vie Alzheimer à l'EHPAD "La Goélette" de Boulogne-sur-Mer. L'ARS Hauts-de-France finance à hauteur de près de 4 millions d'euros ce nouveau bâtiment aux espaces adaptés, sécurisés et apaisants, spécifiquement pensés pour répondre aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Un projet immobilier et humain qui s'inscrit dans une démarche globale visant à répondre aux défis du grand âge et à faire évoluer profondément notre modèle d'accompagnement du vieillissement.

EPSM de l'Aisne : l'ARS réaffirme son accompagnement pour améliorer la prise en charge de la santé mentale. La préfète de l'Aisne et le directeur général de l'ARS Hauts-de-France se sont rendus le 28 janvier à l'établissement public de santé mentale de l'Aisne pour y rencontrer les équipes soignantes, la direction et les représentants du personnel. Ils ont salué l'engagement quotidien des professionnels et notamment réaffirmé le soutien de l'Etat pour la transformation des unités de proximité, l'ensemble des moyens jusque-là attribués à ces unités étant maintenus. L'ARS a par ailleurs annoncé l'attribution de plus de 6 millions d'euros pour financer la modernisation des locaux de pédopsychiatrie et la

création d'une nouvelle unité de prise en charge pour les personnes en situation de handicap.

● L'écho du national

Obésité – Stéphanie Rist a lancé mi-janvier la feuille de route 2026-2030 pour la prise en charge des personnes en situation d'obésité, cadre national visant à franchir un nouveau cap dans l'action publique. Elle s'inscrit dans 3 axes : orienter plus précocement les personnes repérées à risque ou en situation d'obésité, structurer et renforcer les filières obésité à l'échelle territoriale, développer la formation et l'outillage des professionnels de santé et autres intervenants. [Consultez la feuille de route.](#) • **Cancer du col de l'utérus** – Du 26 au 31 janvier, c'est la 20ème semaine européenne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus. Un dépistage régulier entre 25 et 65 ans permet d'éviter 90% des cancers. • **Désinformation en santé** – Face à la circulation massive de fausses informations en santé, le ministère vient de lancer une stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé, qui vise à impulser des actions concrètes et durables afin de garantir une information en santé fiable, accessible et compréhensible. [Découvrez les axes de la stratégie](#) et le rapport sur la désinformation en santé.

● L'ARS recrute

Gestionnaire administratif et financier personnes âgées – Lille • **Chargé(e) de mission** efficience et pertinence des soins – Lille • **Contrôleur de gestion** efficience des établissements de sante – Lille • **Responsable** du service administration du personnel, suivi des carrières et rémunérations - Lille ou Amiens

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)